

Un nouveau 1er mai de lutte pour les travailleurs et travailleuses sans papiers

Depuis 2008, voici le troisième 1er Mai marqué par la lutte des travailleurs et travailleuses sans papiers. En 2008-2009, un premier mouvement de grève a permis 2800 régularisations. Mais le retour en force de l'arbitraire préfectoral a fini par provoquer un second mouvement (l'Acte II). Depuis le 12 octobre 2009, 6260 travailleurs(e)s sans papiers se sont engagés à leur tour dans la grève. Cette fois-ci avec pour objectif d'obtenir une circulaire de régularisation avec des critères simplifiés, clairs, objectifs, uniformes sur l'ensemble du territoire.

Cette exigence est soutenue par onze organisations syndicales et associations (CGT, CFDT, Solidaires, FSU, UNSA, Cimade, RESF, LDH, Autremonde, Femmes Egalité et Droits Devant !). Le conflit engagé est un conflit du travail : des travailleuses et travailleurs privé(e)s de leurs droits du fait de leur situation administrative relative au séjour, veulent être reconnu(e)s comme travailleurs à part entière. Leur lutte rejoint celle de tous les salarié(e)s de ce pays pour la défense du droit au travail, du droit à la santé, du droit à la retraite, etc.

Une avancée décisive : "l'approche commune"

La grève a permis une avancée importante : dans le cadre d'une « approche commune » avec les organisations syndicales de salariés, des entreprises petites ou grandes et des organisations patronales se sont prononcées en faveur de la régularisation des travailleurs déclarés.

Elles se sont également engagées à ce que le cas des travailleurs non déclarés soit examiné lors des discussions à venir avec le gouvernement. En tout état de cause, si certains travaillent sans être déclarés, c'est qu'ils y sont contraints ; ils ne demandent qu'une chose : être déclarés et pouvoir cotiser pour la Sécurité Sociale et la retraite !

Une première réponse

Dans la lettre datée du 20 avril que M. Woerth, Ministre du Travail, vient de nous faire parvenir, il est indiqué que ses services sont « disponibles » pour examiner les problèmes du travail illégal (l'embauche de travailleurs sans titre de séjour est recensée dans les catégories de travail illégal) « avec l'ensemble des acteurs ». Après des mois de silence, c'est un premier résultat qu'il faut apprécier, élargir et consolider.

Après presque sept mois de grève, il est en effet plus que temps qu'aboutissent avec le gouvernement et les employeurs les discussions qui permettront la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers sur la base de "l'approche commune".

Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici !

Rendez vous à la manifestation du 1er mai !

République – Havre Caumartin

Départ 14h30 (Angle Bd du Temple/Place de la République)